



## **EXTRAIT**

### **du procès-verbal du Conseil communal**

Séance : du 09 novembre 2021

Présidence : Laurent BALSIGER, Président

\* \* \*

### **LE CONSEIL COMMUNAL D'EPALINGES**

- Vu le préavis de la Municipalité N° 24/2021 du 27 septembre 2021 ;
- Entendu le rapport de la Commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions du rapport de la Commission des finances ;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

**d é c i d e**

- 1. d'accepter ce préavis tel que présenté ;**
- 2. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 1'500'000.-- TTC (un million cinq cents mille francs) pour la création d'un crédit-cadre destiné à financer diverses études du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2026;**
- 3. d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou alors, si ces dernières n'étaient pas suffisantes, à recourir à l'emprunt aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier et dans le cadre du plafond d'endettement ;**
- 4. d'autoriser la Municipalité à porter cette dépense à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.**

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal d'Epalinges, le 09 novembre 2021.

Le Président :

  
Laurent BALSIGER



La Secrétaire suppléante :

  
Mélanie ESTOPPEY